

Réunion du Ceddem
1^{er} décembre 2016
Hôtel Best Western à Aix-en-Provence

Relevé de décision

Matin : Assemblée générale du Ceddem, élection d'un nouveau conseil d'administration et définition des actions du Ceddem

Introduction par le président sortant André Doudon

André Doudon rappelle que le Ceddem est né en 2009. Aujourd'hui, à un carrefour de son existence, est élu un nouveau Conseil d'Administration, avec une Assemblée Générale.

Les enjeux euro-méditerranéens sont techniques, économiques, réglementaires, sur la qualité des PPAM, touristiques...

André Doudon remercie tous les participants de leur venue, surtout les personnes qui viennent de loin.

A. Tour de table

Les participants se présentent ainsi que leur structure.

B. Présentation de l'association Ceddem, budget, les actions passées, les projets et discussion

C. Élection du Conseil d'Administration

Il y a actuellement 15 adhérents au Ceddem dans 4 collèges : producteurs, institutions, entreprises, scientifiques.

1. FranceAgriMer
2. Cihéf
3. Cpparm
4. PPAM de France
5. UESS
6. Crieppam
7. Iteipmai
8. Université méditerranéenne de Tirana (Albanie)
9. Institut des Régions Arides de Medenine (Tunisie)
10. ADC Moura (Portugal)
11. FIPPO (Italie)
12. CTFC (Espagne)
13. CREA (Italie)
14. Université agronomique d'Athènes
15. Centro di sperimentazione e assistenza agricola (Italie)

Au préalable de la réunion, 10 personnes se sont présentées pour le conseil d'administration :

Collège des producteurs / Producers college

CPPARM	Laurent DEPIEDS
PPAM DE FRANCE	Bernard PREVAULT
ADC Moura	Clara LOURENCO

Collège des entreprises / Firms college

Collège des institutions / Institutions college

FRANCEAGRIMER	Denis CARTIER-MILLON
UESS	Alain ROBERT
CIHEF	Alain AUBANEL

Collège des scientifiques / Scientists college

CRIEPPAM	Rudy USSEGLIO
ITEIPMAI	Nadine LEDUC
Université Méditerranéenne de Tirana	Valter HOXHA
Institut des régions arides	Mohamed NEFFATI

Vote à main levée :

- Collège des producteurs : OUI à l'unanimité
- Collège des institutions : OUI à l'unanimité
- Collège des entreprises : personne ne s'est présenté
- Collèges scientifiques : 1 contre (Eva Moré car aimerait qu'un seul français soit représenté) – OUI adopté

Pérennité du Ceddem

Aurélie Gommé rappelle que le Ceddem n'a actuellement pas de source de financement propre. Il n'y a pas d'appel à cotisations. Elle interpelle les personnes présentes sur les suites à donner concernant le financement.

Pour Han-Paul Bodifée/Pôle PASS, un apport même symbolique de chacun est souhaitable pour donner envie dans la réussite de cette association.

Olivier Bagarri de l'UESS rappelle que jusqu'à maintenant, en l'absence de cotisation, ce sont les membres fondateurs qui ont donné de leurs temps pour le Ceddem. La cotisation sera à mettre en rapport avec les besoins exprimés et la valeur ajoutée apportée par le service du Ceddem.

Le Conseil d'administration élaborera des propositions d'objectifs pour le Ceddem et de cotisations qui seront débattus lors de la prochaine assemblée générale.

Attentes des adhérents

Olivier Bagarri rappelle les actions passées réalisées par le Ceddem :

Axe 1 : structuration du réseau à travers la réponse à des appels à projets européens

Même si le Ceddem n'a pas réussi à bénéficier directement d'aides pour se structurer, les membres ont pu continuer à travailler ensemble avec des financements intéressants, mais également des projets sous financements privés en commun.

Axe 2 : structuration du réseau à travers des rencontres entre partenaires

Thème : innovations dans la production durable des PPAM en 2015
Accueil de délégations étrangères

Axe 3 : structuration du réseau à travers le recueil et la diffusion de données technico-économiques

Recueil et diffusion de données technico-économiques

Axe 4 : **plateforme d'échange en ligne** www.ceddem.org : nécessité de la mobilisation de chacun dans le partage des informations pour que cela fonctionne.

Laurent Depieds confirme qu'une remise à plat de la structure est nécessaire cette année. Les missions du Ceddem seront définies par rapport aux besoins des adhérents. Le conseil d'administration doit déterminer les objectifs du CEDDEM pour l'ensemble des adhérents et trouver les moyens pour les mettre en œuvre.

Claude Chailan : « De nombreuses attentes exprimées ce matin sur des projets européens pour cristalliser les relations entre les membres du Ceddem. Peut-être que le Ceddem peut maintenant postuler en tant que porteur de projet alors que jusque là on postulait pour financer la création du Ceddem. »

David Solano : « Il est très complexe de postuler sans avoir le passif et les ressources. Dans tous les cas, la priorité est de définir une stratégie et des objectifs communs, la recherche de financement n'est pas un objectif suffisant. »

Barbara Ruffoni : « Le projet COST pourrait être intéressant car il porte sur les échanges et la coopération. »

Olivier Bagarri : « Il faut mettre en place en priorité une stratégie, les moyens seront recherchés par la suite. L'effet réseau est intéressant pour chacun. »

D. Opportunités de projets européens ; observatoire économique euro-méditerranéen

Olivier Bagarri présente deux projets européens dont les prochains appels à projet se dérouleront début d'année 2017 :

- InterReg Med
- leV

Financement du Ceddem & projets européens

Il faut bien se définir une stratégie.

Han Paul Bodifée propose de réaliser un apport, même symbolique, à l'association Ceddem.

Comment assurer l'autofinancement ?

David Solano : si le Ceddem est une association, il peut recevoir des financements, il faut donc aller dans les projets. Pour qu'un projet soit recevable, il faut démontrer que la structure a les ressources pour le réaliser et montre qu'elle a déjà coopéré.

Il y a différentes possibilités pour se positionner : chef de file, prestataire, partenaire.

Barbara Ruffoni propose un **programme COST** qui pourrait être un « chapeau » pour l'organisation d'échanges et de rencontres annuelles.

Giovani Minuto (et Elena Ceruti par téléphone) confirment qu'ils sont intéressés pour reprendre le projet MAPIMED, une réunion sera nécessaire pour le relancer.

Barbara Ruffoni demande à Alix l'implication de FranceAgriMer dans l'AAP Espace Alpin qui va également être publié prochainement.

De nombreux projets européens impliquent le tourisme dans les PPAM (Espagne, Croatie).

Projets MED : l'AAP sort dans 2 mois.

Choisir le module 3 (capitalisation – 18 mois, 600 000€-1.2 millions €) ou 1+2+3 (intégré – 48 mois, 3.6 à 6 millions €).

Projets IEV : choisir l'axe 1.2 ou 2.1, 2.2. La Tunisie et l'Égypte sont très moteurs dans cet AAP. Le Maroc n'y est pas. Ce sont des financements intéressants, avec 90% de subvention, une avance de 40%, 50% des financements sont dédiés aux pays du Sud. 60.000 € de subvention sont possibles pour les producteurs ou des entreprises pour des tests en sous-financement, ce qui est assez souple.

L'AAP sortira en février 2017. Les projets sont de 1 à 3 millions €, avec au minimum 3 pays et au maximum 3 partenaires par pays.

David précise que pour ces projets, à priori un sujet portant uniquement sur les PPAM sera insuffisant. Les projets peuvent être pris sous plusieurs angles et il faut une véritable ingénierie de projet pour en choisir un et limiter le nombre de concurrents.

Projets Nord-Sud

Saadia Zrira : il faut favoriser les projets Nord-Sud « win-win ». En effet, les petits projets peuvent avoir des retombées importantes. Les projets qui favorisent l'export de matières premières vers le Nord sont appréciés. Les projets d'économie sociale et solidaire (qui portent souvent sur la production biologique) seraient à développer avec plusieurs pays. En Grèce, Moschos Polissiou souligne que des jeunes qui s'installent pour la culture du safran sont intéressés pour monter des petites coopératives pour réaliser du commerce équitable. Ces modèles sont fragiles et seraient à renforcer car Clara Lourenço avertit qu'au Portugal un certain nombre de petits producteurs cessent leur activité car ce n'est pas rentable.

Olivier Bagarri demande que le Sud sollicite le Nord pour réaliser des projets car le Sud a d'autres possibilités de financements que le Nord n'a pas (Nations Unies, FAO, GTZ, coopération japonaise...). Ceci est partagé par David Solano, qui cherche aussi des moyens d'obtenir au Nord de l'aide venant du Sud. Peut-être que les pays du Sud n'ont pas les informations sur les projets du Nord. Il y a un besoin d'entraide sur la veille concernant la publication d'appels à projets.

Conclusion

Laurent Depieds rappelle qu'une ouverture du monde agricole est nécessaire sur les différentes approches pour pérenniser la filière PPAM.

Il remercie André Doudon au niveau du travail accompli pour la filière, FranceAgrimer, l'équipe du CPPARM, et l'UESS pour l'organisation de la journée ainsi que tous les participants.

Après midi : Actualités technico-économiques et réglementaires euro-méditerranéennes sur les PPAM

L'ensemble des PPT présentés au cours de l'après midi sont téléchargeables sur le site internet du Ceddem.

A. Actualités réglementaires

Les alcaloïdes pyrrolizidiniques dans les PPAM sèches par Denis Bellenot de l'Iteipmai

Les résidus de pesticides dans les PPAM bio par Bernard Prévault de PPAM de France

L'enquête sur la réglementation sur la vente directe des PPAM par Alix Courivaud de FranceAgriMer

B. Présentation de différentes productions de la zone euro-méditerranéenne et discussions

Présentations pays : Bosnie Herzégovine par Miro Barbaric, Croatie par Smiljana Goreta Ban, Maroc par Saadia Zrira, Portugal par Clara Lourenço, Tunisie par Mohamed Neffati, France par Nadine Garcia, Albanie par Valter Hoxha.

Filières bio en Espagne par Eva More, Italie par Barbara Ruffoni, Grèce par Moschos Polissiou

Les présentations de l'Égypte par Mona Abdelmoneim Abdallah et sur la production bio en France par Claude Chailan n'ont pas pu être présentées à l'oral mais sont disponibles sous format Powerpoint.